

France-Carières-sous-Poissy: Construction work for school buildings

OJ S 250/2020 23/12/2020

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Carrières-sous-Poissy

Postal address: service des marchés publics, 1 place Saint-Blaise

Town: Carrières-sous-Poissy

NUTS code: FR103 Yvelines

Postal code: 78955

Country: France

Contact person: Mme Tatiana Courteille, directrice

E-mail: t.courteille@carrieres-sous-poissy.fr

Telephone: +33 139223606

Internet address(es):Main address: <http://carrieres-sous-poissy.fr>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.achatpublic.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_hT8nOaNMpn

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://www.achatpublic.com>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché public global de performance relatif à la construction d'une école élémentaire de 25 classes à Carrières-sous-Poissy

Reference number: 2020-009

II.1.2.

Main CPV code

45214200 Construction work for school buildings

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

La présente consultation concerne l'attribution d'un marché global de performance au sens de l'article L. 2171-3 du code de la commande publique pour la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une école élémentaire de 25 classes destinée à l'accueil d'un maximum de 750 élèves. Une présentation plus détaillée des prestations attendues est donnée dans les documents du marché téléchargeables via l'adresse indiquée à la rubrique I. 3).

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 6 500 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.2. Additional CPV code(s)**

71200000 Architectural and related services, 50700000 Repair and maintenance services of building installations

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR103 Yvelines

Main site or place of performance: Carrières-sous-Poissy (78).

II.2.4. Description of the procurement

Les prestations comprennent la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une école élémentaire de 25 classes destinée à l'accueil d'un maximum de 750 élèves, d'une surface balayable estimée à 2 919 m², à destination de la Ville de Carrières-sous-Poissy. Le titulaire sera soumis à des objectifs chiffrés de performance. Sa rémunération sera notamment fonction de l'atteinte de ces objectifs. Un détail des prestations à la charge du titulaire figure dans les documents du marché téléchargeables via l'adresse indiquée à la rubrique I.3).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 60

Cost criterion - Name: Coût global du projet / Weighting: 40

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 52

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3Maximum number: 3Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Les candidats disposant des capacités techniques, professionnelles et financières appropriées au vu de l'objet de la présente consultation seront admis à soumissionner. Toutefois, si le nombre de candidats disposant de telles capacités est supérieur au nombre de candidats admis à soumissionner, les candidats retenus seront sélectionnés après classement, sur la base des critères décrits ci-après:

1) capacités professionnelles sur 60 points au regard de la qualité architecturale, technique et environnementale des références présentées pour des prestations ou travaux de nature, taille et complexité comparables (20 pts), références construction de bâtiments d'enseignement du premier degré ou équivalents (20 pts) et références en exploitation maintenance de bâtiments d'enseignement du premier degré ou équivalents (20 pts);

2) capacités techniques sur 30 points au regard des moyens pouvant être affectés à la mission, dont certificats de qualification professionnelle (10 pts), titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise (10 pts), moyens matériels (outillage, matériel, équipement technique) dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public (10 pts);

3) capacités financière sur 10 points au regard du chiffre d'affaire du candidat sur les trois derniers exercices portant sur des prestations équivalentes à celles du marché (10 pts).

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le candidat individuel ou en cas de groupement, chaque membre du groupement, devra remettre une notice n° 1 comprenant les éléments suivants:

- la lettre de candidature présentant le candidat individuel ou chacun des membres du groupement candidat, précisant le rôle de chacun en cas de groupement et comportant un organigramme général (formulaire DC1 le cas échéant);
- les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat et, en cas de groupement, l'habilitation du mandataire signée par ses cotraitants;
- la copie du ou des jugements prononcés ainsi que du plan de redressement le cas échéant, s'il est en redressement judiciaire;
- une déclaration sur l'honneur du candidat, ou de chaque membre du groupement candidat, attestant:
 - ne pas entrer dans un des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 et suivants du code de la commande publique (y compris infractions de même nature dans un autre État de l'Union européenne);

— être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

— ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal;

— ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail;

— le cas échéant, une traduction en français des documents rédigés dans une autre langue demandés dans le cadre de la présente consultation. Les candidats non établis en France devront fournir les attestations portant règles d'effet équivalent.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le candidat individuel ou en cas de groupement, chaque membre du groupement, devra remettre une notice n° 2 comprenant les éléments suivants:

— déclaration concernant le chiffre d'affaires global et la part du chiffre d'affaires pour des prestations de nature similaire à celles du présent marché, réalisés au cours des trois derniers exercices clos disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur (formulaire DC2 le cas échéant);

— attestation d'assurance responsabilité civile et risques professionnels appropriés à l'objet du marché et en cours de validité.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Aucun.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le candidat individuel ou en cas de groupement, chaque membre du groupement, devra remettre une notice n° 3 comprenant les éléments suivants:

— une liste de prestations et de travaux de nature, taille et complexité comparables à ceux du marché exécutés au cours des trois dernières années pour les prestations ou des cinq dernières années pour les travaux, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, précisant la localisation et désignation du projet, nom du maître d'ouvrage public ou privé, date de réalisation, risques et contraintes, mission exacte réalisée, montant de l'opération. Le dossier de candidature se limitera à lister cinq références au maximum pour chacun des domaines listés ci-après, une référence pouvant concerner plusieurs domaines de compétence:

— architecture et ingénierie de bâtiments d'enseignement du premier degré ou équivalents;

— construction de bâtiments d'enseignement du premier degré ou équivalents;

— exploitation maintenance de bâtiments d'enseignement du premier degré ou équivalents;

— gros entretien renouvellement de bâtiments d'enseignement du premier degré ou équivalents;

— les certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants ou équivalents;

— une note présentant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années et indiquant notamment les titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public;

— une note indiquant les moyens matériels (outillage, matériel équipement technique) dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public;

— une note indiquant les mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public. Chaque candidat produit les mêmes documents que ceux exigés pour lui concernant ses sous-traitants ou toute autre personne sur les capacités de laquelle il entend s'appuyer. Le candidat produit en outre soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit du ou des sous-traitants ou de la personne sur les capacités de laquelle il entend s'appuyer. Les références et capacités d'un opérateur économique ne pourront être prises en considération dans le cadre de l'analyse des candidatures sans la présence de ces documents. informations relatives à la profession: le recours à un architecte pour l'établissement du projet architectural est obligatoire (code de l'urbanisme, article L. 431-1). Conformément à l'article 14 de la loi du 3.1.1977 sur l'architecture, l'architecte ne devra pas être salarié ni sous-traitant de l'entreprise qui réalisera les prestations de construction de l'ensemble immobilier. Le candidat identifiera son équipe de maîtrise d'œuvre conformément à l'exigence posée par l'article L. 2171-7 du code de la commande publique.

Informations sur les membres du personnels responsables de l'exécution du marché: indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Une retenue de garantie sera appliquée dans les conditions des articles R. 2192-3 et suivants du code de la commande publique.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 25/01/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les opérateurs économiques pourront présenter leur candidature sous la forme d'une entreprise unique (candidat individuel) ou sous la forme d'un groupement d'entreprises avec un mandataire solidaire (groupement candidat). Conformément à l'article R. 2142-22 du code de la commande publique, la bonne exécution du marché pourra conduire l'acheteur à exiger que le titulaire prenne la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Le mandataire devra être l'entreprise qui exécute les travaux. Le titulaire pourra solliciter l'accord exprès du maître d'ouvrage pour modifier l'identité du mandataire du groupement en cours d'exécution, dans les conditions visées au contrat. Le maître d'ouvrage pourra refuser cette demande, notamment pour un motif tiré de l'insuffisance des garanties présentées par le nouveau mandataire. Les attestations et déclarations sur l'honneur, demandées au titre du dossier de candidature, pourront être présentées via les formulaires DC1 et DC2 disponibles sur le site www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat — ou via le service DUME le cas échéant. La sélection des candidatures et des offres fera intervenir un jury composé conformément à l'article R. 2171-17 du code de la commande publique.

Conformément à l'article 2 de l'ordonnance n° 2020-738 du 17.6.2020 portant diverses mesures en matière de commande publique, le titulaire s'engagera à confier, directement ou indirectement, une part de l'exécution du marché à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans. Cette part ne pourra être inférieure à 10 % du montant prévisionnel du marché. Une prime pourra être versée dans des conditions prévues au dossier de consultation des entreprises qui sera remis aux candidats admis à soumissionner. Le montant maximal de la prime pour l'ensemble de la procédure s'élèvera à 70 000 EUR HT. La durée des phases du marché sera la suivante: quatre mois d'études de conception, douze mois de travaux intégrant la phase de préparation et 36 mois d'exploitation maintenance courant à compter de la réception. La date de réception des travaux devra avoir lieu, au plus tard, le 5.8.2022. L'attention des candidats est attirée sur les délais contraints de l'opération. La commune attendra du titulaire du marché une acceptation sans restriction de ces délais. La date prévisionnelle de réception la plus tardive qui sera impérativement attendue du maître d'ouvrage s'agissant des ouvrages est établie au 5.8.2022. Les candidats compléteront les cadres de réponse de présentation de leur candidature et de présentation de leurs références qui figurent au dossier de la consultation en phase candidature, à peine d'irrégularité de leur candidature. Le marché sera attribué au regard des critères suivants: valeur technique (60 %) dont qualité de la réponse architecturale et environnementale au programme (15 %), respect du programme en termes d'organisation générale du site, de fonctionnalité des locaux et des surfaces, des contraintes spécifiques liées à la destination des locaux (30 %), choix techniques (15 %), respect de l'enveloppe financière et du planning de l'opération (40 %) et coût global du projet (40 %) dont coût de conception-réalisation (70 %), coût de l'exploitation maintenance incluse dans le marché (20 %), coût de l'exploitation maintenance incluse dans le marché (5 %), coût de l'exploitation maintenance de l'ouvrage sur 25 ans (cinq %).

Information relative à la profession: le recours à un architecte pour l'établissement du projet architectural est obligatoire (code de l'urbanisme, article L. 431-1). Conformément à l'article 14 de la loi du 3.1.1977 sur l'architecture, l'architecte ne devra pas être salarié ni sous-traitant de l'entreprise qui réalisera les prestations de construction de l'ensemble immobilier. Le candidat identifiera son équipe de maîtrise d'œuvre conformément à l'exigence posée par l'article L. 2171-7 du code de la commande publique.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint-Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78011

Country: France

Internet address: <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint-Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78011

Country: France

VI.5. Date of dispatch of this notice

18/12/2020